

LOIR-ET-CHER

78 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans dans le Loir-et-Cher



L'offre de garde des enfants en bas âge a diminué dans le Loir-et-Cher entre 2009 et 2019. Cette évolution de l'offre suit celle de deux composantes de la demande que sont la population de jeunes enfants et la participation au marché du travail de leurs parents, également en recul. Ainsi, le nombre d'enfants de moins de 3 ans a baissé de 17 % entre 2009 et 2019, et diminuerait encore les dix années suivantes. Dans le même temps, le taux d'emploi des jeunes parents a reculé. Rapporté au nombre d'enfants, le nombre de places d'accueil d'enfants en bas âge a ainsi augmenté dans le Loir-et-Cher, et reste supérieure à la moyenne observée par ailleurs en Centre-Val de Loire. La plus grande

partie des places sont offertes par des assistantes maternelles. Le métier est effectivement presque exclusivement

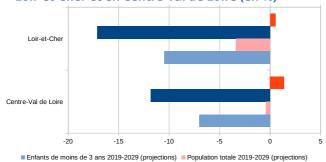
Le nombre d'enfants en bas âge a diminué dans le Loiret-Cher depuis 2009

féminin, majoritairement occupé par des femmes de plus de 45 ans.

En 2019, les enfants de moins de 3 ans représentent 2,8 % de la population, soit une part un peu moins élevée qu'au niveau régional (3,1 %). Ils sont les principaux bénéficiaires du service de garde d'enfants par un service d'accueil : assistante maternelle, accueil familial ou accueil collectif **bdéfinition**.

Dix ans auparavant, ce nombre d'enfants de moins de 3 ans était plus élevé. Entre 2009 et 2019, il a diminué de 17,1 %, quand l'ensemble de la population, vieillissante, était quasiment stable ▶figure 1. La part de ces jeunes enfants dans le Loir-et-Cher est ainsi passée de 3,4 % à 2,8 % en 10 ans. Les évolutions sont similaires en Centre-Val de Loire : le nombre d'enfants en bas âge y a diminué de 11,8 %, quand la population augmentait de 1,4 %. La part d'enfants de moins de 3 ans est un peu plus élevée que dans le Loir-et-Cher et est passée de 3,6 % à 3,1 % en 10 ans.

▶ 1. Évolution du nombre d'enfants en bas âge dans le Loir-et-Cher et en Centre-Val de Loire (en %)



■ Enfants de moins de 3 ans 2009-2019 ■ Population totale 2009-2019

Champ : population résidant en Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Recensements de la population 2009 et 2019 et modèle Omphale 2022 de projections de population (scénario central).

Entre 2019 et 2029 dans le Loir-et-Cher, les populations totales et d'enfants en bas âge seraient en recul. La population totale diminuerait de 3,4 %, et le nombre d'enfants de moins de 3 ans de 10,5 %. Leur part atteindrait ainsi 2,6 % en 2029 dans le Loir-et-

Cher. En Centre-Val de Loire, la population totale serait quasiment stable (-0,4 % entre 2019 et 2029) et le nombre d'enfants en bas âge diminuerait rapidement (-7,0 %). La part d'enfants de moins de 3 ans continuerait ainsi à baisser (2,9 % en 2029), en conservant un écart constant avec le Loir-et-Cher. Par ailleurs, la loi de juillet 2019 rendant l'école obligatoire dès 3 ans pourrait contribuer à réduire un peu le besoin de garde d'enfants.

Le taux d'emploi des parents de jeunes enfants a légèrement baissé

Le recours à un service de garde d'enfant dépend également de la situation sur le marché du travail des parents, et dans les faits notamment des mères de ces jeunes enfants. En 2019 dans le Loiret-Cher, 82 % de l'ensemble des personnes de 25 à 54 ans ont un emploi. C'est plus souvent le cas pour les hommes que pour les femmes : le taux d'emploi ▶définition des premiers est de 85 %, contre 79 % pour les secondes. Le taux d'emploi des pères des enfants de moins de 3 ans reste sensiblement le même (84 %), alors que celui de leurs mères est beaucoup plus faible (70 %). La présence d'un jeune enfant joue donc surtout sur l'emploi des femmes. En Centre-Val de Loire, le taux d'emploi des pères est supérieur à celui du Loir-et-Cher (87 %), et inférieur pour les mères (64 %). En 2009 dans le Loir-et-Cher, le taux d'emploi de l'ensemble des 25-54 ans était légèrement supérieur, d'un point, à celui de 2019. Celui des parents de jeunes enfants a diminué pour les pères (-6 points) et augmenté pour les mères (+4 points).

Le nombre de places d'accueil de jeunes enfants a diminué

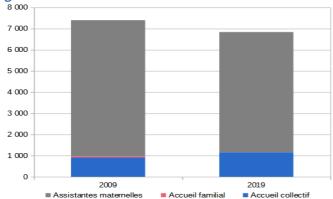
En 2019, 6 840 places sont offertes dans le département du Loiret-Cher pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans ▶figure 2. Les assistantes maternelles proposent près de 5 680 places, soit 83 % de l'offre totale. L'accueil collectif en représente 17 %, soit 1 160 places. Il n'y a plus dans le département de place en accueil familial en 2019.

Entre 2009 et 2019, le nombre de places d'accueil a diminué de 560 places dans le département (-8 %). Parmi les trois modes de garde, la plus forte baisse concerne les assistantes maternelles,



avec 750 places en moins (-12 %). Le nombre d'assistantes maternelles avec un agrément en cours de validité a également diminué, de 570 (de 2 610 à 2 040 soit -22 %). En revanche, le nombre de places d'accueil collectif a augmenté de 250 (+28 %), en lien avec une hausse du nombre de structures d'accueil collectif (de 38 à 53). Avant la disparition de ce mode de garde dans le département, il y avait 60 places en accueil familial dans une unique structure en 2009.

▶ 2. Nombre de places d'accueil selon le mode de garde en 2009 et 2019 dans le Loir-et-Cher



 $\textbf{Champ:} \ \mathsf{Loir-et-Cher}.$

Source: DREES, enquête Aide sociale, volet Protection maternelle et infantile (PMI).

Une offre d'accueil au-dessus du niveau régional

En 2019, l'offre d'accueil dans le Loir-et-Cher représente 77,9 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit 2,9 places d'accueil de plus que la moyenne régionale (75,0 places) ▶ figure 3. Les assistantes maternelles constituent le principal mode d'accueil avec 64,7 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ce chiffre est supérieur à celui de la région (59,3 places). L'accueil collectif offre 13,2 places pour 100 enfants de moins de 3 ans et l'accueil familial n'offre aucune place. Contrairement aux assistantes maternelles, ces deux offres sont inférieures aux moyennes régionales (respectivement 13,6 et 2,2).

Entre 2009 et 2019, du fait de la diminution plus importante du nombre d'enfants que du nombre de places disponibles (1 990 contre -560), le nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans augmente dans le Loir-et-Cher (passant de 66,5 à 77,9). Cette hausse est toutefois similaire en Centre-Val de Loire (de 63,7 à 75,0 places pour 100 enfants).

► Pour en savoir plus

- Pora P., « <u>Accroître l'offre de places en crèche : peu d'effet sur l'emploi, une baisse du recours aux autres modes de garde</u> », *Insee Analyses* n° 55, septembre 2020.
- Collard A., Diel O., « Des femmes moins fréquemment en emploi à partir du troisième enfant », Insee Analyses Centre-Val de Loire n°83, mars 2022.

▶ Sources

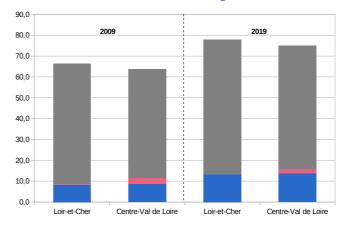
Les caractéristiques de la population en 2009 et 2019 sont issues des **Recensements de la population** de l'Insee, et les projections démographiques à l'horizon 2029 du modèle **Omphale** 2022 de l'Insee. L'offre d'accueil d'enfants en bas d'âge est mesurée à partir de l'<u>enquête Aide sociale</u> que la DREES réalise chaque année auprès des conseils départementaux, et plus particulièrement de son volet relatif à l'offre d'accueil du jeune enfant et à l'activité et le personnel des services de protection maternelle et infantile (PMI).

Le dénombrement et les caractéristiques des assistantes maternelles employées par des particuliers proviennent de la **Base tous salariés** et du Fichier **Particuliers employeurs anonymisés** de l'Insee.

Rédactrice en chef :

Muriel Plotton

▶ 3. Nombre de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde



■ Accueil collectif ■ Accueil familial ■ Assistantes maternelles

Champ: Centre-Val de Loire.

Sources : DREES, enquête Aide sociale, volet Protection maternelle et infantile (PMI) ; Insee, Estimations de population au 1^{er} janvier 2020.

Huit assistantes maternelles sur dix travaillent pour au moins trois particuliers

La quasi-totalité des assistantes maternelles sont des femmes. Dans le Loir-et-Cher, 4 800 particuliers y ont eu recours en 2019. Ce sont ainsi 1 500 assistantes maternelles qui ont été employées par au moins un particulier, sur les 2 040 du département ayant un agrément en cours de validité au 31 décembre 2019. Les assistantes maternelles cumulent donc les contrats sur l'année. Dans le Loir-et-Cher, huit assistantes maternelles sur dix ont travaillé pour au moins trois familles en 2019, une part plus élevée qu'au niveau régional.

Ces assistantes maternelles sont en moyenne plus âgées que l'ensemble des femmes en emploi. Seule une assistante maternelle sur dix a moins de 35 ans, contre trois sur dix pour l'ensemble des femmes en emploi. À l'inverse, 63 % d'entre elles ont 45 ans ou plus, contre 45 % pour l'ensemble des femmes en emploi. Ces répartitions sont similaires à celles de la région Centre-Val de Loire: la profession d'assistante maternelle apparaît comme un métier de seconde partie de carrière.

Olivier Diel, Émilie Piraux (Insee); Nicolas Birot, Djamila Tamadazt (DREETS)

▶ Définitions

Une **assistante maternelle** est une professionnelle de la petite enfance qui accueille des enfants à son propre domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles. Une assistante maternelle doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département. Dans cette étude, les données relatives aux assistantes maternelles concernent uniquement celles qui sont directement employées par les parents (par opposition à l'accueil familial).

Les services d'accueil familial regroupent des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile en journée et se rendent à intervalles réguliers dans un établissement collectif pour différentes activités. Les assistantes maternelles y sont employées par le gestionnaire de l'établissement (et non directement par les parents). L'offre d'accueil collectif en établissements comprend les microcrèches (structures, dont les capacités d'accueil sont limitées à 10 enfants), les crèches collectives ou haltes garderies « traditionnelles », les structures « multi-accueil », mêlant accueils réguliers ou occasionnels, à temps complet ou partiel, les crèches de personnel et les crèches parentales.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Insee Centre-Val de Loire 131, rue du Faubourg Bannier 45034 ORLEANS Cedex 1 **Directeur de la publication :** François-Pierre Gitton

Bureau de presse : medias-centre@insee.fr

www.insee.fr

ISSN 2262 - 5828

© Insee Centre-Val de Loire Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur



